



Puis-je forcer mon propriétaire à remplacer une fenêtre

Par **ADN Danse**, le **03/12/2021** à **13:30**

Bonjour,

Ayant un bail commercial 3,6,9 pour une activité de danse, je suis confronté à un problème de sécurité. Une de mes élèves a cassé le carreau d'une fenêtre en dansant car celle-ci est trop ancienne et le carreau trop fragile. Puis-je forcer mon propriétaire récalcitrant à changer la fenêtre. J'ai peur pour mes élèves de 4 ans qui ont été très impressionnés par cet accident.

Merci pour votre réponse

Par **Marck_ESP**, le **05/12/2021** à **11:29**

Bonjour

[quote]

Une de mes élèves a cassé le carreau d'une fenêtre en dansant car celle-ci est trop ancienne et le carreau trop fragile

[/quote]

Ce qui est important n'est pas celle-ci est trop ancienne et le carreau trop fragile, mais qu'une élève a cassé le carreau.

Pour votre activité, vous avez dû souscrire à une assurance professionnelle pour protéger votre local et vos marchandises contre certains risques. Elle comporte normalement une garantie bris de glace est une garantie spécifique prenant en charge les frais de remplacement et d'intervention de votre vitre cassée.